

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 17 octobre 2022

DÉLIBÉRATION n°2022-100

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 17 octobre 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 7 octobre 2022.

Point de l'ordre du jour :

3.1. Utilisation des emplois d'enseignants et d'enseignants-chercheurs vacants à la rentrée 2023 et demandes de création

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis du comité technique du 6 octobre 2022,
Vu l'avis du conseil académique du 11 octobre 2022,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit se prononcer sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs vacants à la rentrée 2022 ainsi que sur les de demandes de création.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'utilisation des emplois d'enseignants et d'enseignants-chercheurs vacants à la rentrée 2023 ;
- approbation des demandes de création d'emplois d'enseignants et d'enseignants-chercheurs.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

- Sur l'utilisation des emplois d'enseignants et d'enseignants-chercheurs vacants à la rentrée 2023, à l'exclusion des postes référencés PR 0691 et PR 1186 :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	25
Abstentions :	0
Votes exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0

- Sur l'utilisation des emplois référencés PR 0691 et PR 1186 pour la rentrée 2023 :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	25
Abstentions :	11
Votes exprimés :	14
Pour :	8
Contre :	6

- Sur les créations d'emplois d'enseignants et d'enseignants-chercheurs :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	21
Abstentions :	2
Votes exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

Pièce jointe :

- tableaux des prévisions d'utilisation des emplois vacants et des demandes de création.

Fait à Tours,

PREVISION D'UTILISATION DES EMPLOIS VACANTS - Recrutement Session synchronisée - Année universitaire 2023/2024

Composante	N° poste SIHAM	Nature et N° emploi	CNU / discip.	Proposition d'utilisation de la composante	Proposition gouvernance	Comité Technique 06/10/2022	Conseil des directeurs de composante 10/10/2022	Conseil académique 11/10/2022	Conseil d'administration 17/10/2022	Observations
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0017404 contrat enseign.	PAST 8012 PAST 8032	01	Contrat d'enseignement CNU 01	Contrat d'enseignement CNU 01	Contrat d'enseignement CNU 01	Contrat d'enseignement CNU 01	Contrat d'enseignement CNU 01	Contrat d'enseignement CNU 01	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0050973 contrat enseign.	PAST 8019 PAST 8053	01	Transformation Publication MCF CNU 01 IRJI	Transformation Publication MCF CNU 01 IRJI - accord ministère à obtenir	Transformation Publication MCF CNU 01 IRJI - accord ministère à obtenir	Transformation Publication MCF CNU 01 IRJI - accord ministère à obtenir	Transformation Publication MCF CNU 01 IRJI - accord ministère à obtenir	Transformation Publication MCF CNU 01 IRJI - accord ministère à obtenir	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000095	MCF 1087	01	Publication MCF CNU 01 IRJI	Publication MCF CNU 01 IRJI	Publication MCF CNU 01 IRJI	Publication MCF CNU 01 IRJI	Publication MCF CNU 01 IRJI	Publication MCF CNU 01 IRJI	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000623	PR 0064	02	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000811	PR 0830	02	Publication PR art 46-3 CNU 02 IRJI	Publication PR art 46-3 CNU 02 IRJI	Publication PR art 46-3 CNU 02 IRJI	Publication PR art 46-3 CNU 02 IRJI	Publication PR art 46-3 CNU 02 IRJI	Publication PR art 46-3 CNU 02 IRJI	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0016708	PR 1002	02	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	ATER CNU 02 IRJI	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000360	PR 0931	02	Contrat d'enseignement CNU 02	Contrat d'enseignement CNU 02	Contrat d'enseignement CNU 02	Contrat d'enseignement CNU 02	Contrat d'enseignement CNU 02	Contrat d'enseignement CNU 02	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000735	MCF 0797	03	Publication MCF CNU 03 IRJI	Publication MCF CNU 03 IRJI	Publication MCF CNU 03 IRJI	Publication MCF CNU 03 IRJI	Publication MCF CNU 03 IRJI	Publication MCF CNU 03 IRJI	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000178	PAST 8034	05	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000624	PR 0141	05	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	ATER CNU 05 UR à définir LEO ou IRJI	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000013	MCF 1134	05	Contrat d'enseignement CNU 05	Contrat d'enseignement CNU 05	Contrat d'enseignement CNU 05	Contrat d'enseignement CNU 05	Contrat d'enseignement CNU 05	Contrat d'enseignement CNU 05	
Droit, Eco, Sc Sociales	PST0000560	MCF 0535	23	Publication MCF CNU 23 CITERES	Publication MCF CNU 23 CITERES	Publication MCF CNU 23 CITERES	Publication MCF CNU 23 CITERES	Publication MCF CNU 23 CITERES	Publication MCF CNU 23 CITERES	
IAE	PST0016748	MCF 1203	06	Publication MCF CNU 06 VALLOREM	Publication MCF CNU 06 VALLOREM	Publication MCF CNU 06 VALLOREM	Publication MCF CNU 06 VALLOREM	Publication MCF CNU 06 VALLOREM	Publication MCF CNU 06 VALLOREM	
Lettres et langues	PST0000843	PR 1161	07	Choix 1 : Publication au fil de l'eau PR CNU 07 Dynadiv Choix 2 : ATER	ATER 07 si retraite confirmée	ATER 07 si retraite confirmée	ATER 07 si retraite confirmée DYNADIV	ATER 07 si retraite confirmée DYNADIV	ATER 07 si retraite confirmée DYNADIV	
Lettres et langues	PST0017156	MCF 0893	07	Publication MCF CNU 07 Dynadiv	Publication MCF CNU 07 LLL	Publication MCF CNU 07 LLL	Publication MCF CNU 07 LLL	Publication MCF CNU 07 LLL	Publication MCF CNU 07 LLL	
Lettres et langues	PST0010526	MCF 0284	07	Publication MCF CNU 07 Dynadiv	Publication MCF CNU 07 Dynadiv	Publication MCF CNU 07 Dynadiv	Publication MCF CNU 07 Dynadiv	Publication MCF CNU 07 Dynadiv	Publication MCF CNU 07 Dynadiv	
Lettres et langues	PST0000082	PR 1074	07	Publication PR CNU 07 UMR U 1253 Ibrain	Publication PR CNU 07 UMR U 1253 Ibrain	Publication PR CNU 07 UMR U 1253 Ibrain	Publication PR CNU 07 UMR U 1253 Ibrain	Publication PR CNU 07 UMR U 1253 Ibrain	Publication PR CNU 07 UMR U 1253 Ibrain	
Lettres et langues	PST0015053	PR 0149	09	Publication PR CNU 09 ICD	ATER si retraite confirmée	ATER si retraite confirmée	ATER 09 si retraite confirmée ICD	ATER 09 si retraite confirmée ICD	ATER 09 si retraite confirmée ICD	
Lettres et langues	PST0000745	PR 0052	11	Publication PR CNU 11 ICD	Publication PR CNU 11 ICD	Publication PR CNU 11 ICD	Publication PR CNU 11 ICD	Publication PR CNU 11 ICD	Publication PR CNU 11 ICD	
Lettres et langues	PST0006995	MCF 0488	12	Publication MCF CNU 12 ICD	Publication MCF CNU 12 ICD	Publication MCF CNU 12 ICD	Publication MCF CNU 12 ICD	Publication MCF CNU 12 ICD	Publication MCF CNU 12 ICD	
Lettres et langues	PST0000147	MCF 0484	14	Publication MCF CNU 14 ICD	Publication MCF CNU 14 ICD	Publication MCF CNU 14 ICD	Publication MCF CNU 14 ICD	Publication MCF CNU 14 ICD	Publication MCF CNU 14 ICD	
Lettres et langues	PST0000261	PR 0989	14	ATER	ATER	ATER	ATER CNU 14 ESPAGNOL ICD	ATER CNU 14 ESPAGNOL ICD	ATER CNU 14 ESPAGNOL ICD	
Lettres et langues	PST0000919	PR 1189	14	Publication PR CNU 14 ICD	Publication PR CNU 14 ICD	Publication PR CNU 14 ICD	Publication PR CNU 14 ICD	Publication PR CNU 14 ICD	Publication PR CNU 14 ICD	
Lettres et langues	PST0050225	LECT 9999	15	maintien lecteur chinois	maintien lecteur chinois	maintien lecteur chinois	maintien lecteur chinois	maintien lecteur chinois	maintien lecteur chinois	
Arts et Sc Hum	PST0000163	MCF 1050	16	MCF CNU 16 Qualipsy	ATER CNU 16 Pavéa	ATER CNU 16 Pavéa	ATER CNU 16 Pavéa	ATER CNU 16 Pavéa	ATER CNU 16 Pavéa	
Arts et Sc Hum	PST0000925	MCF 1195	16	MCF CNU 16 CERCA	ATER CNU 16 Pavéa	ATER CNU 16 Pavéa	ATER CNU 16 Pavéa	ATER CNU 16 Pavéa	ATER CNU 16 Pavéa	
Arts et Sc Hum	PST0000367	MCF 0939	16	MCF CNU 16 Qualipsy	MCF CNU 16 Qualipsy	MCF CNU 16 Qualipsy	MCF CNU 16 Qualipsy	MCF CNU 16 Qualipsy	MCF CNU 16 Qualipsy	
Arts et Sc Hum	PST0000368	MCF 0940	16	MCF CNU 16 Pavéa	MCF CNU 16 Pavéa	MCF CNU 16 Pavéa	MCF CNU 16 Pavéa	MCF CNU 16 Pavéa	MCF CNU 16 Pavéa	
Arts et Sc Hum	PST0016770	PR 1211	17	ATER CNU 17 ICD	ATER CNU 17 ICD	ATER CNU 17 ICD	ATER CNU 17 ICD	ATER CNU 17 ICD	ATER CNU 17 ICD	

Arts et Sc Hum	PST0000756	MCF 0598	18	MCF CNU 18 ICD	MCF CNU 18 ICD	MCF CNU 18 ICD	MCF CNU 18 ICD	MCF CNU 18 ICD	MCF CNU 18 ICD	
Arts et Sc Hum	PST0000474	MCF 0802	18	ATER CNU 18 ICD	ATER CNU 18 ICD	ATER CNU 18 ICD	ATER CNU 18 ICD	ATER CNU 18 ICD	ATER CNU 18 ICD	
Arts et Sc Hum	PST0000763	MCF 0315	19	ATER CNU 19-20 CITERES	ATER CNU 19-20 CITERES	ATER CNU 19-20 CITERES	ATER CNU 19-20 CITERES	ATER CNU 19-20 CITERES	ATER CNU 19-20 CITERES	
Arts et Sc Hum	PST0000746	PR 0691	19	/	/	/	/	/	ATER CNU 19	
Arts et Sc Hum	PST0000916	PR 1186	19	PR CNU 19 CITERES	ATER 19ème CITERES	ATER 19ème CITERES	ATER 19ème CITERES	ATER CNU 19 CITERES	PR CNU 19 CITERES	
Arts et Sc Hum	PST0000231	MCF 1006	19	ATER CNU 19 CITERES	ATER CNU 19 CITERES	ATER CNU 19 CITERES	ATER CNU 19 CITERES	ATER CNU 19 CITERES	ATER CNU 19 CITERES	
Arts et Sc Hum	PST00007973	PR 1380	20	PR CNU 20 CITERES	PR CNU 20 CITERES	PR CNU 20 CITERES	PR CNU 20 CITERES	PR CNU 20 CITERES	PR CNU 20 CITERES	
Arts et Sc Hum	PST0000509	MCF 0274	21	MCF CNU 21 CETHIS	ATER CNU 21 CETHIS	ATER CNU 21 CETHIS	ATER CNU 21 CETHIS	ATER CNU 21 CETHIS	ATER CNU 21 CETHIS	
Arts et Sc Hum	PST0000203	MCF 1024	21	MCF CNU 21 CETHIS	MCF CNU 21 CETHIS	MCF CNU 21 CETHIS	MCF CNU 21 CETHIS	MCF CNU 21 CETHIS	MCF CNU 21 CETHIS	
Arts et Sc Hum	PST0000372	MCF 0944	21	ATER CNU 21 LAT	ATER CNU 21 LAT	ATER CNU 21 LAT	ATER CNU 21 LAT/A REEXAMINER	MCF CNU 21 LAT	MCF CNU 21 LAT	
Arts et Sc Hum	PST0000540	PR 0548	21	ATER CNU 21 CESR	ATER CNU 21 CESR	ATER CNU 21 CESR	ATER CNU 21 CESR	ATER CNU 21 CESR	ATER CNU 21 CESR	
Arts et Sc Hum	PST0000218	MCF 1040	22	ATER CNU 22 CESR	ATER CNU 22 CESR	ATER CNU 22 CESR	ATER CNU 22 CESR	ATER CNU 22 CESR	ATER CNU 22 CESR	
Arts et Sc Hum	PST0005332	MCF 1249	22	MCF CNU 22 CETHIS	MCF CNU 22 CETHIS	MCF CNU 22 CETHIS	MCF CNU 22 CETHIS	MCF CNU 22 CETHIS	MCF CNU 22 CETHIS	
Arts et Sc Hum	PST0000473	MCF 0809	22	ATER CNU 22 CETHIS	ATER CNU 22 CETHIS	ATER CNU 22 CETHIS	ATER CNU 22 CETHIS	ATER CNU 22 CETHIS	ATER CNU 22 CETHIS	
Arts et Sc Hum	PST0000548	PR 0790	22	ATER CNU 22 INTRU	ATER CNU 22 INTRU	ATER CNU 22 INTRU	ATER CNU 22 INTRU	ATER CNU 22 INTRU	ATER CNU 22 INTRU	
Arts et Sc Hum	PST0000523	PR 0049	22	MCF CNU 22 CESR	MCF CNU 22 CESR	MCF CNU 22 CESR	MCF CNU 22 CESR	MCF CNU 22 CESR	MCF CNU 22 CESR	
Arts et Sc Hum	PST0000535	PR 0074	22	ATER CNU 22 InTRu	ATER CNU 22 InTRu	ATER CNU 22 InTRu	ATER CNU 22 InTRu	ATER CNU 22 InTRu	ATER CNU 22 InTRu	
Arts et Sc Hum	PST0000781	MCF 0607	70	ATER CNU 70 EES	ATER CNU 70 EES	ATER CNU 70 EES	ATER CNU 70 EES	ATER CNU 70 EES	ATER CNU 70 EES	
Arts et Sc Hum	PST0009761	PR 1420	70	PR CNU 70 EES	PR CNU 70 EES	PR CNU 70 EES	PR CNU 70 EES	PR CNU 70 EES	PR CNU 70 EES	
Arts et Sc Hum	PST0000357	PAST 8014		ATER CNU 21-22	ATER CNU 21-22	ATER CNU 21-22	ATER CNU 21-22	ATER CNU 22 CESR	ATER CNU 22 CESR	
EPU	PST0050103	PAST 8041	24	ATER CNU 24 CITERES ou contrat d'enseignement	ATER CNU 24 CITERES ou contrat d'enseignement	ATER CNU 24 CITERES ou contrat d'enseignement	ATER CNU 24 CITERES ou contrat d'enseignement	ATER CNU 24 CITERES ou contrat d'enseignement	ATER CNU 24 CITERES ou contrat d'enseignement	
EPU	PST0016177	MCF 0657	24	Publication MCF CNU 24 CITERES	Publication MCF CNU 24 CITERES	Publication MCF CNU 24 CITERES	Publication MCF CNU 24 CITERES	Publication MCF CNU 24 CITERES	Publication MCF CNU 24 CITERES	
EPU	PST0000175	PAST 8031	24	Publication PAST CNU 24 CITERES	Publication PAST CNU 24 CITERES	Publication PAST CNU 24 CITERES	Publication PAST CNU 24 CITERES	Publication PAST CNU 24 CITERES	Publication PAST CNU 24 CITERES	
EPU	PST0000213	MCF 1034	27	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	
EPU	PST0000837	MCF 0707	27	Publication MCF CNU 27 LIFAT	Publication MCF CNU 27 LIFAT	Publication MCF CNU 27 LIFAT	Publication MCF CNU 27 LIFAT	Publication MCF CNU 27 LIFAT	Publication MCF CNU 27 LIFAT	
EPU	PST0000132	PR 1069	27	Publication PR CNU 27 LIFAT	Publication PR CNU 27 LIFAT	Publication PR CNU 27 LIFAT	Publication PR CNU 27 LIFAT	Publication PR CNU 27 LIFAT	Publication PR CNU 27 LIFAT	
EPU	PST0000792	MCF 0808	60	Publication MCF CNU 60 LaMé	Publication MCF CNU 60 LaMé	Publication MCF CNU 60 LaMé	Publication MCF CNU 60 LaMé	Publication MCF CNU 60 LaMé	Publication MCF CNU 60 LaMé	
EPU	PST0050853	PRAG/PRCE 1244	60	publication 1er mouvement PRAG PRCE	publication 1er mouvement PRAG PRCE (2022)	publication 1er mouvement PRAG PRCE (2022)	publication 1er mouvement PRAG PRCE (2022)	publication 1er mouvement PRAG PRCE (2022)	publication 1er mouvement PRAG PRCE (2022)	
EPU	PST0000323	PR 0969	63	ATER CNU 63 Greman	ATER CNU 63 Greman	ATER CNU 63 Greman	ATER CNU 63 Greman	ATER CNU 63 Greman	ATER CNU 63 Greman	
Sciences&Tech	PST0007135	MCF 1368	25	MCF CNU 25 IDP	MCF CNU 25 IDP	MCF CNU 25 IDP	MCF CNU 25 IDP	MCF CNU 25 IDP	MCF CNU 25 IDP	
Sciences&Tech	PST0000692	MCF 0351	26	ATER ou MCF (en cas de démission)	ATER 26 ou MCF 26 (si démission) IDP	ATER 26 ou MCF 26 (si démission) IDP	ATER 26 ou MCF 26 (si démission) IDP	ATER 26 ou MCF 26 (si démission) IDP	ATER 26 ou MCF 26 (si démission) IDP	
Sciences&Tech	PST0000788	MCF0787	27	Transformation PR CNU 27	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	ATER CNU 27 LIFAT	

Sciences&Tech	PST0000654	PR 0088	29	PR CNU 26 IDP	PR CNU 26 IDP	PR CNU 26 IDP	PR CNU 26 IDP	PR CNU 26 IDP	PR CNU 26 IDP	
Sciences&Tech	PST0000675	MCF 0190	31	MCF CNU 31 PCM2E	ATER CNU 31 PCM2E	ATER CNU 31 PCM2E	ATER CNU 31 PCM2E	ATER CNU 31 PCM2E	ATER CNU 31 PCM2E	
Sciences&Tech	PST0017293	MCF 1477	31	MCF CNU 31 PCM2E	MCF CNU 31 PCM2E	MCF CNU 31 PCM2E	MCF CNU 31 PCM2E	MCF CNU 31 PCM2E	MCF CNU 31 PCM2E	
Sciences&Tech	PST0000611	MCF 0671	64	MCF CNU 64 CEPR	ATER CNU 64 CEPR	ATER CNU 64 CEPR	ATER CNU 64 CEPR	ATER CNU 64 CEPR	ATER CNU 64 CEPR	
Sciences&Tech	PST0000684	MCF 0329	66	MCF CNU 66 (labo à définir)	ATER 66 - quel labo?	ATER 66 - quel labo?	ATER 66 N2C	ATER 66 N2C	ATER 66 N2C	
Sciences&Tech	PST0000682	MCF 0207	66	MCF CNU 66 BBV	MCF CNU 66 BBV	MCF CNU 66 BBV	MCF CNU 66 BBV	MCF CNU 66 BBV	MCF CNU 66 BBV	
Sciences&Tech	PST0000693	MCF 0353	67	MCF IRBI	MCF IRBI	MCF IRBI	MCF CNU 67 IRBI	MCF CNU 67 IRBI	MCF CNU 67 IRBI	
Sciences&Tech	PST0050105	PAST 8033	68	ATER	ATER CNU ?	ATER CNU ?	ATER CNU ? CAMPAGNE 2	ATER CNU ? CAMPAGNE 2	ATER CAMPAGNE 2 CNU définie ultérieurement	
Pharmacie	PST0000784	MCF 0767	85	MCU Pharmacie galénique	MCU Pharmacie galénique Quelle équipe?	MCU Pharmacie galénique Quelle équipe?	MCU Pharmacie galénique CNU 85 NMNS	MCU Pharmacie galénique CNU 85 NMNS	MCU Pharmacie galénique CNU 85 NMNS	
Pharmacie	PST0000699	MCF 0444	85	MCU-PH Biochimie clinique	MCU-PH Biochimie clinique NMNS	MCU-PH Biochimie clinique NMNS	MCU-PH CNU 82 Biochimie clinique I BRAIN	MCU-PH CNU 82 Biochimie clinique I BRAIN	MCU-PH CNU 82 Biochimie clinique I BRAIN	
Pharmacie	PST0000717	MCF 0850	85	ATER Chimie Analytique (utilisation vacance 22/23 MCF 0444 indisponible à compter de 23/24 - support ?)	ATER CNU 85 Chimie analytique NMNS	ATER CNU 85 Chimie analytique NMNS	ATER CNU 85 Chimie analytique NMNS	ATER CNU 85 Chimie analytique NMNS	ATER CNU 85 Chimie analytique NMNS	
Pharmacie	PST0000599	MCF 0538	86	MCU Chimie organique	MCU CNU 86 Chimie organique équipe à préciser	MCU CNU 86 Chimie organique équipe à préciser	MCU CNU 86 Chimie organique CEPR	MCU CNU 86 Chimie organique CEPR	MCU CNU 86 Chimie organique CEPR	
IUT BLOIS	PST0000516	MCF 1347	27	Réhaussement PR CNU 27 LIFAT	Réhaussement PR CNU 27 LIFAT - Accord MESR à obtenir	Réhaussement PR CNU 27 LIFAT - Accord MESR à obtenir	Réhaussement PR CNU 27 LIFAT - Accord MESR à obtenir	Réhaussement PR CNU 27 LIFAT - Accord MESR à obtenir	Réhaussement PR CNU 27 LIFAT -	
IUT BLOIS	PST0000254	MCF 0984	63	MCF Milieux denses et matériaux changement de section CNU 28	MCF Milieux denses et matériaux CNU 28 GREMAN ?	MCF Milieux denses et matériaux CNU 28 GREMAN	MCF Milieux denses et matériaux CNU 28 GREMAN	MCF Milieux denses et matériaux CNU 28 GREMAN	MCF Milieux denses et matériaux CNU 28 GREMAN	
IUT TOURS	PST0016847	MCF 0814	06	Publication CNU MCF 06 Valorem	Publication CNU MCF 06 Valorem	Publication CNU MCF 06 Valorem	Publication CNU MCF 06 Valorem	Publication CNU MCF 06 Valorem	Publication CNU MCF 06 Valorem	
IUT TOURS	PST0000032	MCF 0562	06	ATER CNU 06	ATER CNU 06 Vallorem?	ATER CNU 06 Vallorem?	ATER CNU 06 Vallorem	ATER CNU 06 Vallorem	ATER CNU 06 Vallorem	
IUT TOURS	PST0017018	MCF 0737	11	Publication MCF 71/11èmes ER ICD-PRIM	Publication MCF 71/11èmes ER ICD-PRIM. ATER éventuellement	Publication MCF 71/11èmes ER ICD-PRIM. ATER éventuellement	ATER 71? 71/11? ICD-PRIM?	ATER 71? 71/11? ICD-PRIM?	ATER 71/11 ICD	
IUT TOURS	PST00005505	MCF 1263	16	Publication MCF CNU 16 PAVEA	Publication MCF CNU 16 PAVEA	Publication MCF CNU 16 PAVEA	Publication MCF CNU 16 PAVEA	Publication MCF CNU 16 PAVEA	Publication MCF CNU 16 PAVEA	
IUT TOURS	PST0016190	MCF 0527	63	ATER	ATER 63 ?	ATER 63 ?	ATER 63 GREMAN	ATER 63 GREMAN	ATER 63 GREMAN	
IUT TOURS	PST0000171	MCF 0948	65	S. objet. pour la campagne 2023	sans objet pour la campagne 2023	sans objet pour la campagne 2023	sans objet pour la campagne 2023	sans objet pour la campagne 2023	sans objet pour la campagne 2023	
IUT TOURS	PST0000033	PR 0223	65	Publication MCF CNU 65 ER CEPR	ATER CNU 65 ER CEPR	ATER CNU 65 ER CEPR	ATER CNU 65 ER CEPR	ATER CNU 65 ER CEPR	ATER CNU 65 ER CEPR	
IUT TOURS	PST0000111	PAST 8009		EAST	EAST Section CNU ?	EAST Section CNU ?	EAST Section CNU ?	EAST Section CNU ?	EAST Section CNU définie ultérieurement	
SUAPS	PST0000705	PEPS 0854	S1900	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	
SUAPS	PST00006257	PEPS 0757	S1900	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	Publication 1er mouvement PEPS	

Composante	Affectation	Corps	CNU / discip.	Argumentaire de la composante	proposition gouvernance	Comité Technique 06/10/2022	Conseil des directeurs de composante 08/10/2022
DROIT		MCF	1	<p>1. supports PAST 8019 et 8053 : demande de transformation en MCF pour la rentrée 2023, en section 01</p> <p>La section de droit privé et d'histoire du droit est tolée de plusieurs postes de professeurs associés. Ces emplois, qui ne manquent pas d'être utilisés en raison d'un taux d'encadrement en titulaires trop faible ont été l'occasion de très fructueuses collaborations. C'est certes toujours le cas ; cela étant, cette dernière contractualisation ne garantit pas un investissement plein et entier des professeurs associés sur tous nos métiers. Dans le même temps, de brillants jeunes-chercheurs, qualifiés aux fonctions de maître de conférences, au terme de l'une des plus strictes procédures qui soit, sont en attente de faire fructifier des années de recherche fondamentale et d'investissement pédagogique au grand profit de toutes et tous.</p> <p>La faculté formulée donc une demande de transformation de deux postes de PAST en un poste pérenne de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Lettres et langues		ATER/ICE ex ATER	07	<p>Création pour compenser la mise à disposition auprès de Toulouse J. Jaures en 2021-23 de Mme RAZAFIMANDRI MANANA ELATIANA UTR000031347 sur le poste MCF 0147 PST0000555</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Lettres et langues	Département LEA (chinois)	MCF	15	<p>1. Demande de création : poste de MCF en Chinois (15ème section) Filières de formation concernées : Langues Étrangères Appliquées (LEA) Équipe de recherche : Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL) Enseignement : Enseignement de la grammaire chinoise, de la traduction (version et thème) de spécialité appliquées à l'économie et au commerce ainsi que la civilisation contemporaine à des étudiants en L1, L2 et L3 LEA. Cours et TD de grammaire, traduction et civilisation. Responsabilité du pôle de langue chinoise : participation aux jurys, participation à la CEV et gestion du dispositif « Ou si » dans le cadre de Parcoursup. Suivi des étudiants dans le cadre de la Direction d'Études. Encadrement des échanges avec les universités chinoises. Disponibilité pour assurer d'autres responsabilités propres à la vie du département. Le Département LEA est l'un des plus importants de la Faculté de Lettres et Langues en matière d'effectif étudiants car il compte environ 800 étudiants inscrits de la L1 à M2. Malgré cet effectif, l'équipe pédagogique de LEA, toutes disciplines confondues, ne se compose que de 12 collègues titulaires, à savoir une professeure des universités, six maîtres de conférences et cinq enseignants du second degré détachés dans le supérieur (PRAG). Or aucun collègue pour la discipline ici concernée. Pour ce qui est du parcours Anglais/ Chinois, 852hTD d'enseignement sont prévues à la rentrée 2020 dont 402hTD dans des EP de grammaire, traduction et civilisation. Il est donc difficile de répondre aux besoins des enseignements fondamentaux en LEA Anglais/Chinois. Ainsi, compte tenu du fait que ces enseignements sont actuellement assurés par un poste de lecteur et un autre de contractuel, cela rend difficile la coordination et le suivi de ces enseignements et des étudiants du parcours. Il devient donc nécessaire de recruter un EC en mesure d'assurer, de manière pérenne, des tâches administratives et pédagogiques, de mise en place des programmes et de coordination des équipes. Également, ce recrutement s'inscrit pleinement dans l'ensemble des stratégies mises en œuvre à l'université afin de faciliter l'insertion professionnelle future de nos étudiants. Recherche : La personne recrutée pour ce poste sera intégrée au groupe VETD (Variation - Énonciation, Typologie, Diachronie), ou bien dans le groupe Morphophonologie. Elle devra participer à l'organisation de manifestations scientifiques. La présence prendra les manifestations de l'équipe est requise. Son activité s'intégrera également aux travaux menés par le laboratoire, associé à la BNF, sur les corpus oraux.</p>	Priorité 2	Priorité 2	Priorité 2
Lettres et langues	Département Italien	MCF	14	<p>2. Demande de création : poste de MCF « Civilisation Italienne » (14ème section) Filières de formation : département d'études italiennes Équipe de recherche : Laboratoire ICD (Interactions Culturelles et Discursives) Enseignement : Le département d'Études Italiennes souhaite soumettre une demande de poste de MCF, profil « Civilisation Italienne ». Il faut d'abord souligner que nous avons perdu au cours des dernières années deux postes de MCF : celui occupé par Chiara Lastrucci, devenue professeure en 2012 suite à la retraite de Frank La Brasca (laboratoire CESR), et celui de Nicola Lampitelli (laboratoire LLL), suite à une mutation interne. Ainsi, les prochains départs à la retraite mettront en péril le fonctionnement et, donc, l'existence même de notre département et de notre offre de formation, avec des répercussions sur l'existence même des études italiennes au sein de deux laboratoires importants, tels qu'ICD et le CESR. Depuis plusieurs années en effet, le département d'Études Italiennes fait face à l'urgence par l'embauche de vacataires et d'un Contrat d'enseignement que nous avons de plus en plus de mal à recruter. Le département assure actuellement un enseignement de 1.551 heures, réparties entre le Module « Regards sur l'Italie », le Master bi-national et bi-disciplinaire « Études Italiennes-Histoire de l'art ». Des enseignants de notre département assurent aussi de nombreuses heures au sein d'autres formations : Module 3 « Cultures méditerranéennes » (enseignement pluridisciplinaire de Licence adossé à un projet coté de l'équipe ICD, voir Annexe ci-dessous), LEA, Sciences du Langage, Histoire de l'Art, Master Cultures et Patrimoines de la Renaissance, etc. Ces heures sont actuellement confiées à trois enseignants-chercheurs (un PR, deux MCF), une PRCE (à moitié avec LEA), un lecteur, un contractuel (à 336 heures). Un autre lecteur est employé à 40% dans le cadre de nos enseignements et à 60% en LEA. Malgré les heures supplémentaires effectuées par les enseignants titulaires, 504 heures sont assurées par des enseignants non titulaires. Cette situation n'est bien évidemment pas tenable, surtout si on veut ouvrir une deuxième année de Master comme nous le demandons nos partenaires étrangers (universités de Pérouse et de Venise). Le recrutement d'un enseignant-chercheur en Études Italiennes (14e section), au profil civilisationniste, nous permettrait de répondre à nos nécessités actuelles en matière d'enseignement et de recherche, et de pérenniser ainsi les nombreuses heures que, jusqu'à présent, des collègues précaires assurent dans des formations telles que « Cultures méditerranéennes », Sciences du Langage, Histoire de l'Art, etc. Ce profil civilisationniste permettrait également de pallier aux besoins dans le cadre du Master Études Italiennes-Histoire de l'Art qui, après l'Université de Pérouse, a inauguré en 2021 son partenariat avec l'Université Ca' Foscari de Venise. Nous envisageons par ailleurs de proposer une formation en études italiennes de niveau Licence qui pourrait renforcer l'offre actuelle au sein de notre UFR. Recherche : Le laboratoire ICD soutient fortement cette demande car le poste ainsi profilé viendra renforcer, au sein du programme de recherche « Libertés » (contrat 2018-2023), l'axe 1 « Culture et politique », en particulier pour la période comprise entre le XVIIe et le XXe siècle. Les deux ICD du département d'Études Italiennes rattachés à ICD ont plus spécifiquement travaillé sur l'axe 2 « Écritures et autres pratiques discursives ». Il paraît pertinent de développer davantage l'aspect civilisationniste en études italiennes, afin de couvrir des secteurs scientifiques et des périodes peu étudiées actuellement et de compléter le profil littéraire des deux MCF HDR actifs dans ce laboratoire, tout en promouvant une complémentarité entre recherche et enseignement. Ce poste permettra de développer opportunément les recherches engagées sur les transferts culturels dans le bassin méditerranéen et notamment l'Adriatique, entre Balkans — ou ICD entretient des liens de coopération remarquables, au premier chef avec la Slovénie — Italie, France et Afrique du Nord. Il est essentiel au fonctionnement du projet émergent « Cultures méditerranéennes » inscrit dans le projet d'équipe et mis en œuvre notamment à travers le programme de recherche franco-slovéne « Proteus », monté par le département d'Études de Tours et celui de Langues romanes à l'Université de Ljubljana, et sélectionné fin 2019 l'appel à projet du Partenariat Hubert Curien, Code Projet 44083QR), qui porte sur les transferts culturels entre les deux pays au XVIIe-XXe siècles (« La circulation des savoirs humanistes, scientifiques et techniques entre régions slovènes et aire culturelle française : 1770-1920 »).</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Lettres et langues	Département LEA	MCF	11	<p>3. Demande de création : poste de MCF en Anglais (11ème section) Filières de formation concernées : Langues Étrangères Appliquées (LEA) Équipe de recherche : Laboratoire ICD (Interactions Culturelles et Discursives) Enseignement : Le département de LEA ne compte que 5 enseignants titulaires issues de la section CNU 11, à savoir une professeure des universités, trois maîtres de conférences et une PRAG. Au total, ces services ne permettent d'assurer que 1152 heures, ce qui signifie que près de la moitié des enseignements sont assurés par des personnels non-titulaires. Si l'on soustrait des 2000 heures des 2000 heures assurées par des lecteurs du département d'anglais, chaque année, il reste à assurer pour le module anglais LEA 1900 heures soit 380 heures par titulaire. Outre une charge d'enseignement impossible à assurer pour les enseignants titulaires, cette situation rend de plus en plus difficile la coordination et le suivi des enseignements, notamment en raison de la part importante de personnels non titulaires fréquemment renouvelés. Il est également très difficile d'assurer d'autres tâches telles que la coordination des mobilités universitaires ou stage en entreprise. Or ces tâches exigent l'implication d'un grand nombre d'enseignants titulaires puisque le département de LEA présente la particularité d'imposer trois semestres de mobilité obligatoire à l'étranger (S6, S8 et S10), mobilité qui participe pleinement à la visée professionnalisante de cette formation. Il devient donc indispensable de recruter un enseignant-chercheur titulaire issu de la section CNU 11 afin d'assurer des enseignants d'anglais au sein du département de LEA, en particulier des enseignements de traduction appliquée à l'économie et au commerce ainsi que d'expression écrite et de méthodologie d'analyse de documents liés aux programmes de civilisation. Ce recrutement permettra également de pallier le manque chronique de personnels pouvant assurer les nombreuses tâches pédagogiques et administratives du département ainsi que le suivi des mobilités. Recherche : Ce poste sera rattaché au laboratoire ICD, qui souhaite renforcer l'axe 1 « Culture et politique » de son programme général « Libertés », et notamment le pôle d'études sur les libéralismes et néolibéralismes, initié par des collègues des deux départements d'anglais et de LEA. Il est attendu que le maître de conférences, par sa connaissance du monde anglophone, en particulier en matière économique et politique, participe à de telles recherches et, s'appuyant sur le réseau du département pluridisciplinaire LEA, contribue pour ICD aux croisements entre domaine anglophone et domaine ibérique et latino-américain.</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Lettres et langues	Département LEA (espagnol)	MCF	14	<p>4. Demande de création : poste de MCF en Espagnol (section n°14) Filières de formation concernées : Langues Étrangères Appliquées (LEA) Équipe de recherche : Laboratoire ICD (Interactions Culturelles et Discursives) Enseignement : Le volume horaire dispensé en espagnol LEA est de 1606 HTD dont 1701 en Licence. Pour la section 14 espagnol, le Département de LEA ne compte qu'un enseignant du second degré (39h) et deux postes de lecteur (400h) et un poste ATER (102), ce qui signifie que seule 59% des heures peuvent être assurées par des enseignants rattachés au département. Ainsi, environ 620h d'enseignement sont dispensées par des collègues du département d'espagnol, un poste ex-ATER en 2021 et un contrat d'enseignement. Concernant l'enseignement de la traduction, le volume horaire à assurer est de 588 HTD dont seulement 108h sont assurées par les enseignants du département. Le département de LEA propose une formation professionnalisante orientée vers le monde économique et commercial et le monde des entreprises. Les enseignements d'espagnol en LEA ont tous cette orientation économique et commerciale et il est important de construire une équipe pédagogique forte de spécialistes de ces domaines économiques, commerciaux et de l'entrepreneuriat. Ainsi, l'enseignant recruté devra assurer des cours de thème version de spécialité et interprétation à partir des documents économiques et du monde de l'entreprise, et plus largement à partir des questions d'ordre sociétales telles que les nouvelles technologies, l'environnement ou les médias. Le Département LEA est l'un des plus importants de la Faculté de Lettres et Langues en matière d'effectif étudiants car il compte environ 800 étudiants inscrits de la L1 à M2. Malgré cet effectif, l'équipe pédagogique de LEA, toutes disciplines confondues, ne se compose que de 12 collègues titulaires, à savoir une professeure des universités, six maîtres de conférences et cinq enseignants du second degré détachés dans le supérieur (PRAG). Or seulement un collègue pour la discipline ici concernée. Le manque d'enseignants et d'encadrants est particulièrement criant pour ce qui est des enseignements de traduction économique et commerciale et d'interprétation espagnole. En effet, le Département LEA ne compte en effet qu'un seul enseignant titulaire issue de la Section CNU 14 espagnol. Il devient donc indispensable de recruter un E-C spécialiste de traduction espagnol/français appliquée à l'économie et au commerce, un type de traduction particulier qui répond aux besoins spécifiques de cette formation à visée professionnalisante. Le poste demandé s'inscrit pleinement dans l'ensemble des stratégies mises en œuvre à l'université afin de faciliter l'insertion professionnelle future de nos étudiants. L'E-C recruté sur ce poste, en outre, pourrait prêter main forte, de manière pérenne, sur des tâches administratives et pédagogiques, notamment de mise en place des programmes, de coordination des équipes et d'encadrement et suivi des mobilités à l'étranger. En effet, environ 40 étudiants du parcours Anglais/ Espagnol partent en mobilité (universitaire ou stage) au S6 et en Master LEA CI tous les ans. Recherche : Ce poste sera rattaché à l'équipe ICD, qui souhaite renforcer, sur l'axe 2 « Écritures et autres pratiques discursives » de son programme général « Libertés », une réflexion pluridisciplinaire sur la traduction (anglais, espagnol, italien, allemand, littérature comparée...). Au regard de son appartenance à LEA et de ses compétences en matière d'économie et commerce, le maître de conférences pourra en outre travailler sur l'axe 1 (« Culture et politique »), notamment en s'intégrant aux recherches sur le libéralisme, pour le domaine ibérique et latino-américain.</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable

Arts et sciences humaines		MCF	16	Cerca	Priorité 1	Priorité 1	Priorité 1
Odontologie		PU	65		Défavorable	Défavorable	Défavorable
CESR	LIFAT	MCF	27	<p>Maître de conférence, 27e section, rattachement enseignement UFR CESR, rattachement recherche Laboratoire LIFAT.</p> <p>Afin de développer les Humanités Numériques à l'université de Tours, qui constituent un axe inter-disciplinaire central et prioritaire tant en matière de formation (nouveau Master au CESR) que de recherche (impliquant le LIFAT, l'UMR CESR et l'UMR CITERES), un support de MCF dans ce domaine apparaît décisif et stratégique. Renforcer cette thématique, centrale dans les appels à projet régionaux (CPER), nationaux et européens, permettrait en effet à l'Université de Tours de renforcer l'un de ses pôles transversaux d'excellence à fort potentiel d'internationalisation.</p> <p>L'Intelligence Artificielle est, depuis de longues années, au cœur des recherches menées au sein du LIFAT avec une expertise acquise dans la réalisation de travaux inter-disciplinaires en sciences des données ayant abouti à des contributions significatives dans la mise en place de techniques de machine learning, d'ingénierie des connaissances pour le traitement, l'analyse et l'exploitation d'information dans les données massives. Le LIFAT a mené et mène encore de nombreux projets en Humanités Numériques : projets régionaux Renom, Personae, Anvra, SmartLoire et Sculpture 3D ; projets nationaux (ANR) Digidoc et Sesames : projets internationaux Google Awards Paradit, projet CEFIPRA Indo-French, projet H2020 ARIADNEplus, réseau COST PARSEME et SEADDA. L'explosion actuelle des besoins en compétences scientifiques autour de l'IA a pour conséquence la multiplication des sollicitations des chercheurs du LIFAT aussi bien pour des actions d'expertises que pour le montage de collaborations, projets de recherche dans de nombreux domaines d'excellence de la région (santé, patrimoine, CPER, ARD, EUR, RTR, ANR, APR, H2020, CIFRE...).</p> <p>Le LIFAT a donc besoin de se renforcer pour mieux répondre à toutes ces sollicitations.</p> <p>Enseignement : Filières de formation concernées : UFR CESR, Humanités Numériques https://cesr.univ-tours.fr Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement Le candidat recruté s'impliquera dans les enseignements d'informatique au niveau du Master mention Humanités Numériques au sein de l'UFR CESR. Il sera notamment responsable (CM, TD, TP) de plusieurs modules en Interopérabilité & Ingénierie des connaissances, Algorithmique et Développement Web, et Intégration de données. Ce master forme aux métiers du développement d'applications numériques pour la culture et le patrimoine. Ces enseignements seront à destination d'étudiants majoritairement issus de licences en Sciences Humaines qui ont, de ce fait, une connaissance critique des données et de la documentation des sciences humaines, des arts et du patrimoine. Le maître de conférences recruté devra donc connaître et maîtriser les usages et enjeux des Humanités Numériques et adapter sa pédagogie et ses supports de cours afin de répondre concrètement à leurs problématiques. Il lui faudra s'impliquer dans la veille technologique informatique en lien avec les différentes disciplines et communautés scientifiques des Humanités (normes et standards, frameworks, vocabulaires et ontologies). Il devra également participer activement à la vie et à la promotion de l'école (suivi de stages, projets, JPO, forums...) et sera amené à terme à prendre des responsabilités administratives au sein du master.</p> <p>Recherche : Le laboratoire LIFAT cherche à développer de nouveaux modèles et procédés plaçant l'humain au centre des activités aidées par l'informatique. Il vise le développement de modèles transparents et intelligibles, qu'il s'agisse de représenter la connaissance associée aux données ou traiter ces données (services), les annoter, les indexer, les interroger, les explorer, les fouiller, interagir avec et les visualiser, les classer, en extraire de nouvelles connaissances et les enrichir. Quelle que soit la forme de ces données (textes, images, vidéos, sons, données structurées ou semi-structurées) il s'agit de construire des systèmes qui puissent d'une part expliquer/justifier leur comportement aux utilisateurs et d'autre part élaborer et s'appuyer sur une connaissance de leurs utilisateurs (profil individuel, contexte d'utilisation, comportements) pour s'adapter à eux et leur recommander comment les utiliser au mieux pour atteindre leurs objectifs. De nombreux travaux menés au LIFAT ont cette orientation, que nous voulons renforcer. C'est le cas pour (i) l'exploitabilité et l'interactivité des algorithmes d'apprentissage et d'analyse de données (explainable machine learning, inférence causale, counterfactual...), en particulier pour la reconnaissance de formes et l'analyse d'images ou de vidéos, (ii) la recherche d'information et l'exploration</p>	Défavorable (à revoir pour campagne 2024)	Défavorable (à revoir pour campagne 2024)	Défavorable (à revoir pour campagne 2024)
Sciences et Techniques	GeHCO	MCF	36	<p>Demande classée n°1 MCF en 3ème section GeHCO</p> <p>Le GeHCO et le département Géosciences disposent du même périmètre scientifique et pédagogique, porté actuellement par 11 E.C. Un poste MCF a été redéployé en 2012 et remplacé depuis par un ATER. Ce manque se ressent naturellement sur les activités de recherche du laboratoire, portées uniquement par des E.C. et 1 support d'IE contractuel qui ne pourra pas être pérennisé. L'unité de recherche est donc fragilisée de ce fait sur l'une des thématiques phare et importante pour leur visibilité nationale et internationale. A l'échelle des 2 universités régionales, 2 I.U.R. dont le GeHCO s'intéressent aux enjeux environnementaux d'actualité tels que la qualité de l'eau, des sols et des sédiments. Les membres du laboratoire sont inquiets de perdre leur leadership à cause de ce manque de forces vives (EC et IE demande faites au niveau des postes BIATSS).</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Sciences et Techniques	LIFAT	MCF	27	<p>Demande classée n°2 MCF en 27ème LIFAT</p> <p>La recherche sur le site de Blois est également en pleine croissance, le nombre de thèses et de contrats de recherche a fortement augmenté ces dernières années. Or la charge en enseignement en informatique y est importante et stable (1 Licence, 1 Master dont une année en apprentissage). Le nombre faible de titulaires (SEC dont le Président de l'Université et 1 PRAG) sur le site de Blois est également un vrai problème, récurrent. Il est donc demandé un poste de titulaire supplémentaire sur ce site.</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Sciences et Techniques		PR	27	<p>Demande classée n°3 PR en 27ème LIFAT (inclus dans les postes vacants)</p> <p>La recherche en informatique à la Faculté des Sciences et Techniques site de Tours était faible en 2010. Depuis, des enseignants chercheurs du LIFAT l'ont significativement développée (projets régionaux, thèses, collaborations internationales) malgré une pression liée à l'enseignement très forte (création d'une L2 puis d'une L3 informatique). Une partie de cette charge est maintenant portée par un nouveau MCF et une nouvelle PRAG en informatique. Néanmoins, on ne peut que regretter le nombre de PRAG en informatique à la faculté des sciences, qui lui est défavorable puisque ces postes sont dénués de composante recherche. Il y a maintenant 4 PRAG et 5 MCF en informatique sans aucun PR.</p> <p>Pour toutes ces raisons, il est important de consolider ce site par la présence d'un PR en informatique. D'autant plus que le ratio P/REC est faible au LIFAT (0,25) et encore plus, lorsqu'on considère uniquement la composante Faculté des Sciences et Techniques (0,21). Pour toutes ces raisons, il sera demandé le rattachement en PR du prochain poste MCF 27 qui sera libéré lors du départ à la retraite de Michel Tegusa qui devrait être effectué fin d'année 2022-2023.</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Sciences et Techniques	IBrain	MCF	69	<p>Demande classée 4ème MCF en 69ème IBrain</p> <p>Le département de neurosciences de la Faculté des Sciences et Techniques a pour mission l'enseignement des neurosciences comportementales, cognitives et cliniques. Cet enseignement est destiné principalement aux étudiants de licence de sciences de la vie essentiellement à partir du semestre 4 et aux étudiants de psychologie dès le semestre 2 de leur licence. Cet enseignement s'adresse à plus de 1600 étudiants de licence de psychologie et à plus de 600 étudiants de licence de sciences de la vie.</p> <p>Le département a également la charge de la formation des étudiants du parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie des mentions du master Biologie-Santé et du master Psychologie et qui regroupent chaque année entre 30 et 40 étudiants (M1+M2) des filières de biologie-santé, de psychologie et de médecine.</p> <p>Certains membres du département ont également la charge de trois UE CERCIP (Questions de biétiologie, Place de la maladie mentale dans nos sociétés, Questions d'égalité Homme Femmes) ou de la mineure SV pour les étudiants de PASS et interviennent aussi dans le cadre de la Maison pour la Science (responsabilités et formations).</p> <p>Le département est composé de 8 EC statutaires (7 MCF et 1 PR), d'un PRAG (à hauteur de 60 h eqTD/an), d'un poste LRU-rectorat d'EC temporaire (depuis 2018) affecté aux enseignements pour les étudiants de psychologie + un ATER ministériel. Actuellement, avec les enseignants statutaires, le poste LRU, le poste ATER, il reste 550 h eqTD pris en charge par des vacataires doctorants et personnel Biats (240 h eqTD) et en heures complémentaires par les EC statutaires (environ 300 h).</p> <p>Près de 25% de l'enseignement de neurosciences dont le département est en charge, est réalisé par des personnels enseignants/chercheurs en situation précaire (ATER, CE type 3 et vacataires). Par ailleurs, les heures complémentaires pour les 8 enseignants/chercheurs titulaires s'élevaient à plus de 300h eqTD en 2020-2021. Cette situation qui dure depuis plusieurs années contribue significativement à la dégradation des conditions d'une activité de recherche de qualité et freine les collègues EC dans leur demande de CRCT ou de délégation puisque leurs demandes ont des répercussions directes et négatives sur les conditions d'enseignement des autres enseignants du département.</p> <p>Un collègue du département et du laboratoire est à ce jour en incapacité d'exercer son service d'enseignement avec, malheureusement, peu d'espoir d'un retour à la normale. Par conséquent, en complément des besoins exprimés plus haut, le département va devoir faire face à un manque supplémentaire en enseignant/chercheur. Pour la rentrée 2022, grâce à l'engagement de deux collègues pour la FOAD, un poste ATER Perm a été obtenu. Ce poste prendra en charge une partie des enseignements du collègue en question. Cependant, ce poste ATER Perm ne pourra pas être renouvelé.</p> <p>Sur le plan de la recherche, le candidat.e devra s'intégrer au groupe de recherche (partie préclinique) de l'Unité Inserm IBrain (UMR 1253). Il s'agit d'une UMR pluridisciplinaire s'intéressant aux pathologies psychiatriques. La recherche en Psychiatrie est l'une des priorités principales de l'Inserm, qui cherche à développer les Unités de recherche qui consacrent leurs travaux à ce sujet majeur de santé publique.</p> <p>Actuellement 350 millions de personnes sont atteintes de dépression dans le monde, et seulement 2/3 d'entre elles sont prises en charge par les traitements existants. L'UMR IBrain développe de nouvelles techniques permettant une meilleure prise en charge de ces pathologies, en s'appuyant sur une recherche translationnelle et des techniques innovantes combinées à des innovations frugales. Le profil recherche s'articule donc parfaitement avec le profil pédagogique.</p> <p>Demande classée n°5 : MCF pour le département agrosociences</p> <p>Cette demande est classée en dernière position car la demande est peu argumentée et peu aboutie en terme de recherche. Il n'en demeure pas moins que tous les enseignants de ce département ont une charge d'enseignement importante et bien supérieure aux 192h eqTD. Pour assurer les heures des formations professionnelles, ils ont des HC allant de 40h à plus de 100h.</p> <p>Le conseil d'UFR demande qu'à minima, des postes d'ATER viennent en soutien à ces départements.</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Sciences et Techniques	Département Agrosociences	MCF		<p>Demande classée n°5 : MCF pour le département agrosociences</p> <p>Cette demande est classée en dernière position car la demande est peu argumentée et peu aboutie en terme de recherche. Il n'en demeure pas moins que tous les enseignants de ce département ont une charge d'enseignement importante et bien supérieure aux 192h eqTD. Pour assurer les heures des formations professionnelles, ils ont des HC allant de 40h à plus de 100h.</p> <p>Le conseil d'UFR demande qu'à minima, des postes d'ATER viennent en soutien à ces départements.</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable

IUT Blois				<p>DEMANDE n°1 (déjà indiquée dans le tableau des supports vacants) Réhaussement du poste MCF 1347 en support de professeur La transformation d'un poste MCF 27 en un poste de professeur des universités en section 27 rattaché au LIFAT, (voir argumentaire direction LIFAT ci-dessous) a été votée en conseil d'institut le 27/06/2019.</p> <p>Par ailleurs, ci-dessous l'argumentaire de Hubert Cardot, directeur du LIFAT</p> <p>La recherche en informatique au LIFAT est en pleine croissance : augmentation du nombre de thèses (en particulier via des contrats CIFRE), de projets de recherche financés (par exemple JUNON) et de collaborations internationales. Dans le même temps, les membres du LIFAT, toutes composantes confondues, subissent une forte pression du fait de la demande en enseignements dans leur discipline. Que ce soit pour les responsabilités en recherche comme pour les responsabilités de formations, le LIFAT souffre d'un déficit de PU, alors qu'il compte dans ses membres pas moins de neuf MCF HDR !</p> <p>Rappelons que le ratio PU/EUC est faible (0,25) en 27e section sur toute l'université, très faible dans les composantes autres que l'EPU, et qu'à l'IUT de Blois il n'y a tout simplement pas de PU alors qu'il s'y trouve 5 postes de MCF et toujours de l'ordre de 700h d'informatique non couvertes par des titulaires.</p> <p>Pour soutenir les développements de l'informatique tant en recherche qu'en formation, l'augmentation du nombre de PU 27 est donc indispensable et le LIFAT demande que cette augmentation passe en particulier par l'IUT de Blois. Le processus de repyramidage est une réponse partielle à ce problème. Cependant il y a une opportunité spécifique à l'IUT de Blois cette année : un poste de MCF en 27 y est ouvert au recrutement. Il "suffirait" de le réhausser en PU ce qui est plus simple qu'une création de poste. De plus, l'IUT de Blois a encore deux autres particularités supplémentaires notables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'informatique y souffre d'un turnover très fréquent (des collègues de section 27 qui quittent l'IUT de Blois), très largement supérieur à celui de toutes les autres composantes de l'université. Il est crucial de l'aider à y stabiliser son équipe d'enseignants chercheurs et chercheuses en section 27 sans quoi celles et ceux qui restent continueront à partir fortement de cet état de fait. Or un statut de PU est plus à même de faire vivre cette équipe. - Deux jeunes MCF HDR très dynamiques en recherche y sont actuellement en poste. Pour toutes ces raisons, le LIFAT demande le réhaussement en PU du poste de MCF à pourvoir cette année à l'IUT de Blois. <p>Commentaire supplémentaire Patrick LAFFEZ concernant le coût de l'opération: L'IUT de Blois à la rentrée 2022 a transformé un poste de PRAG classe exceptionnelle en support Enseignant associé, (EAST) libérant ainsi une masse salariale importante. Le tableau ci-dessous résume les coûts annuels chargés (source DRH université de Tours), comparant la situation initiale de 2020-2021 partant d'un PRAG + un MCF, avec la situation projetée en 2023-2024 comprenant un enseignant associé, un PU 2C et un complément d'heures complémentaires. Une projection est également faite sur la perspective d'un coût salarial d'un Pr IC.</p> <p>Comparaison coût annuel chargé 2020-2021 2021 2022 2022-2023 2023-2024 A moyen terme (PR1) PRAG Classe ex (situation H Coullais 112 195,00 € 112 195,00 € EAST Science industrielle (NM 401) 38 000,00 € 38 000,00 € 38 000,00 € HC (384-128)=256h à 43,46 11 131,00 € 11 131,00 € 11 131,00 €</p> <p>MCF H classe 27 (coût annuel moyen) 97 312,00 € ATER 27 36 729,00 € 36 729,00 € PR2 98 717,00 € PR1 111 265,00 €</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
IUT Blois	mutualisé sur site Blois	PRAG	Anglais	<p>DEMANDE n°2 PRAG d'anglais mutualisé sur le site de Blois Historique: départ de Jamie Smith qui était rattaché à l'UFR DESS, vers l'IUT de Tours, (retréé 2021) Jamie Smith effectuait 75 % de son service à l'IUT de Blois et 25% à l'UFR DESS Retréé 2021: contractuel sur ressources propres pour l'IUT Retréé 2022: contractuel sur ressources propres pour l'IUT</p> <p>Les besoins s'élevaient à IUT: 1612 h TD D) Fac: de science 302 hTD Faculté de droit: 180 h D</p> <p>Total besoin de 2094 hTD pour un potentiel enseignant 768 h TD (2 PRCE Catherine Martinez et Christine Farmer), soit 36% d'encadrement</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
IUT Blois	MMI	MCF	71	<p>Création MCF 71 ou transformation d'un ATER en MCF Un seul MCF 71 assure la coordination des enseignements Besoins supplémentaires en communication pour département MMI Taux de couverture de 48% Argumentaire M. Douyère Demande de création d'un poste MCF ou transformation d'un ATER en MCF 71</p>	Défavorable	Défavorable	Défavorable
IUT Tours	ER Valorem	MCF	6	Enseignement	Défavorable	Défavorable	Défavorable